

8 octobre 2021

# La distribution en réseau :

## entre **risques** et **opportunités**



Depuis l'apparition en France des premiers accords de réseau au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, le phénomène de la distribution en réseau n'a eu de cesse de prendre de l'ampleur et d'évoluer. La configuration des réseaux s'est complexifiée : combinaison de formules de distribution, recours à la cyber-distribution, usage de la technique sociétaire, etc. Les regroupements d'entreprises en leur sein ont retenu l'attention de droits interventionnistes ou protectionnistes tels que le droit de la concurrence ou le droit social. Des réformes législatives ont jeté les bases d'un droit des réseaux de distribution qui tire toutefois essentiellement sa source de la jurisprudence. À cet égard, si la liberté d'entreprendre et la liberté contractuelle du promoteur du réseau demeurent des principes cardinaux tant dans l'organisation que dans la gestion de tous les jours du réseau, les tribunaux accordent également une place de choix à l'impératif de justice contractuelle, compte tenu de la position d'infériorité économique de nombreux distributeurs affiliés. En contrepoint des pouvoirs inhérents à l'animation d'un réseau, de nouveaux devoirs pour l'entreprise à sa tête tendent ainsi à émerger vis-à-vis des membres ou même des partenaires de ces derniers. Ce colloque ambitionne ainsi d'appréhender les grandes problématiques juridiques, classiques ou nouvelles, auxquelles les réseaux de distribution sont aujourd'hui confrontés.

### Comité scientifique

Lucas Bettoni, *Maître de conférences, Université Toulouse Capitole*  
Gérard Jazottes, *Professeur, Université Toulouse Capitole*

### Informations pratiques

INSCRIPTION : <https://ifrdroit.ut-capitole.fr/>

RENSEIGNEMENTS : [ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

#### Tarifs :

- Etudiants, Enseignants, Personnel UT1 : Gratuit
- Personnels d'un organisme public, Professionnels du secteur privé : 90 € TTC
- Auditeurs libres, autre : 30 € TTC

Lieu : Université Toulouse 1 - Capitole, Amphithéâtre Colloques - Guy-Isaac,  
Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.

CONTACT : [ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

INSCRIPTION : <https://ifrdroit.ut-capitole.fr/>



Manifestation scientifique éligible au titre  
de la formation continue des avocats.

### La mise en place d'un réseau de distribution : quelles libertés ? quelles contraintes ?

Sous la présidence de Jacques Mestre,  
Doyen honoraire, Université Aix-Marseille

- 8h45 | **Mots d'accueil**
- 9h00 | **Rapport introductif : brèves réflexions sur la notion de réseau**  
Lucas Bettoni, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

#### ■ La liberté d'organisation du réseau

- 9h20 | **La configuration du réseau : du choix entre les structures classiques et les structures complexes**  
Jean-Louis Fourgoux, avocat, FIDAL Paris
- 9h40 | **Le choix des lieux de distribution : l'avènement de la cyberdistribution**  
Alexandra Mendoza-Caminade, Professeur, Université Toulouse Capitole
- 10h00 | **L'usage de la technique sociétaire : l'exemple de la franchise participative**  
Jean-François Hamelin, Professeur, Université de Bourgogne
- 10h20 | **L'usage de la technique contractuelle : coup de projecteur sur les clauses usuelles et sensibles des accords de réseau**  
Gérard Jazottes, Professeur, Université Toulouse Capitole
- 10h40 | **Pause & Débat**

#### ■ Les contraintes organisationnelles

- 11h10 | **Les contraintes du droit des pratiques anticoncurrentielles : simples adaptations ou réelles évolutions ?**  
Laurence Idot, Professeur émérite, Université Panthéon-Assas
- 11h30 | **Les contraintes résultant du droit social : le réseau comme périmètre d'application du droit des relations collectives de travail**  
Sébastien Ranc, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole
- 11h50 | **Débat**
- 12h10 | **Pause déjeuner**

# 2<sup>nde</sup> demi-journée

### La gestion d'un réseau de distribution : quels pouvoirs ? quels devoirs ?

Sous la présidence de Julien Théron,  
Professeur, Université Toulouse Capitole

- #### ■ Les pouvoirs du promoteur sur les membres
- 14h00 | **Le pouvoir d'édicter les normes du réseau**  
Gaël Chantepie, Professeur, Université de Lille
- 14h20 | **Le pouvoir de faire évoluer le réseau**  
Nicolas Ferrier, Professeur, Université de Montpellier
- 14h40 | **Pause & Débat**
- #### ■ Les devoirs du promoteur envers les membres
- 15h10 | **Le devoir d'assurer l'identité et la réputation du réseau**  
Frédéric Buy, Professeur, Université Aix-Marseille
- 15h30 | **Le devoir de respecter l'indépendance juridique des membres du réseau**  
Gilles Auzero, Professeur, Université Bordeaux Montesquieu
- 15h50 | **Vers la consécration d'un nouveau devoir : Répondre vis-à-vis des tiers des actes dommageables commis par les membres du réseau ?**  
Sandrine Tisseyre, Professeur, Université Toulouse Capitole
- 16h10 | **Débat**
- 16h30 | **Rapport de synthèse**  
Martine Behar-Touchais, Professeur, Université Paris-Sorbonne